



**UNION NATIONALE DE FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES
MALADES ET/OU HANDICAPÉES PSYCHIQUES**

FINISTERE

ASSEMBLEE ANNUELLE

Vendredi 12 avril 2024

Déroulement

14 h 00 - 14 h 20 Accueil - Café

14 h 20 – 15 h 30 Rapport d'activités 2023 et bilan financier
Projets 2024 - Orientations

15 h 30 – 17 h 15 : Intervention de Maître Antoine MALLEGOL, notaire à Plonéour-Lanvern

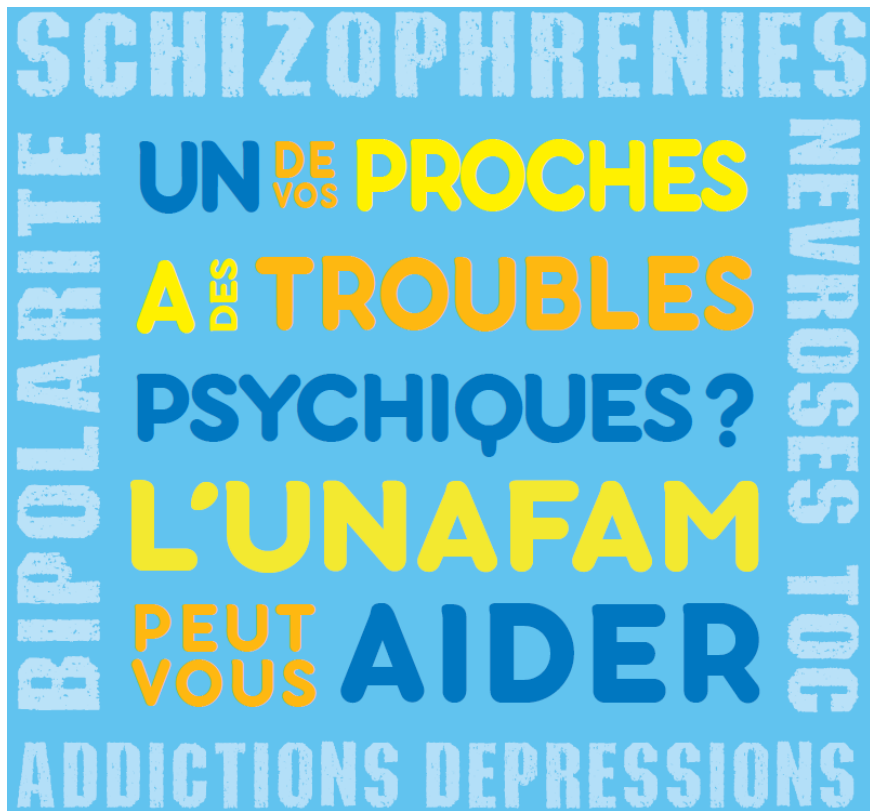
« Préparer l'après-soi – successions, patrimoine - , comment protéger nos proches ? »

Sous réserve, intervention de la Caisse d'Allocations Familiales, pour compléter cette thématique

17 H 15 – 17 h 30 : Conclusion

L'UNAFAM

Union Nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques



L'UNAFAM présente sur toute la France

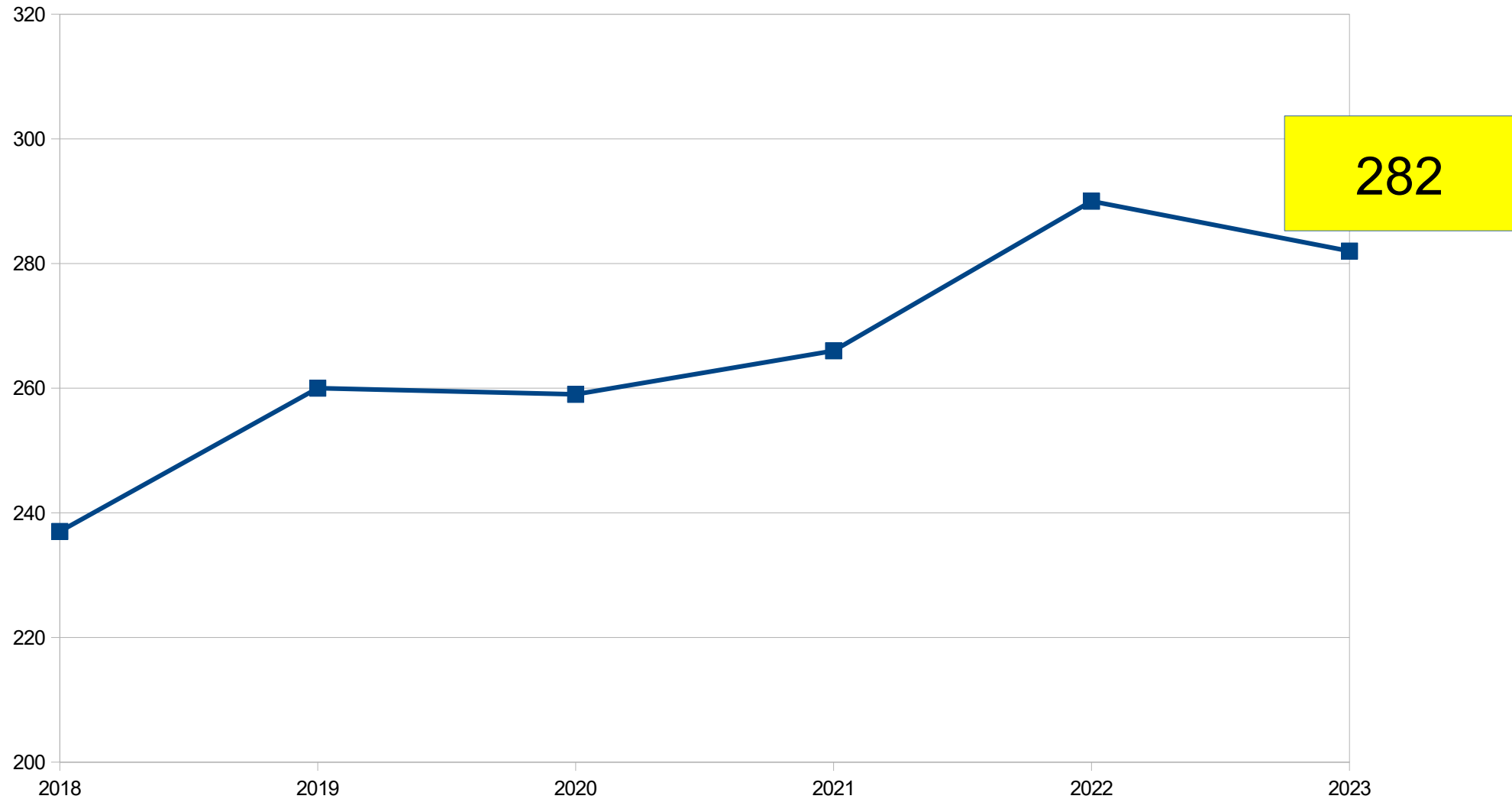
- 13 délégations régionales
- 99 délégations départementales
- 315 sites d'accueil de proximité
- Plus de 1600 bénévoles

La délégation du Finistère

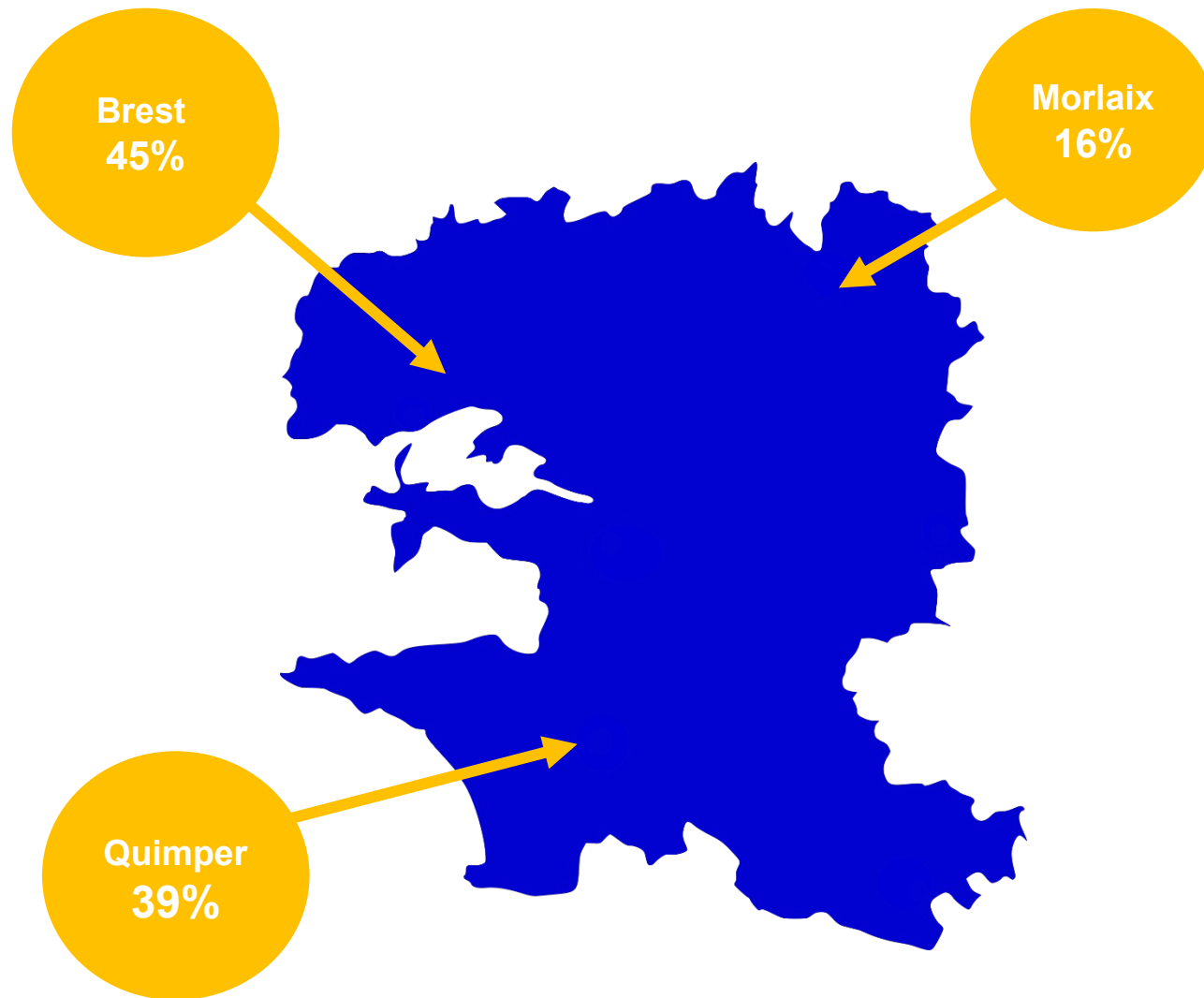
Rapport d'activité 2023

Les Adhérents dans le Finistère

Adhérents délégation du Finistère

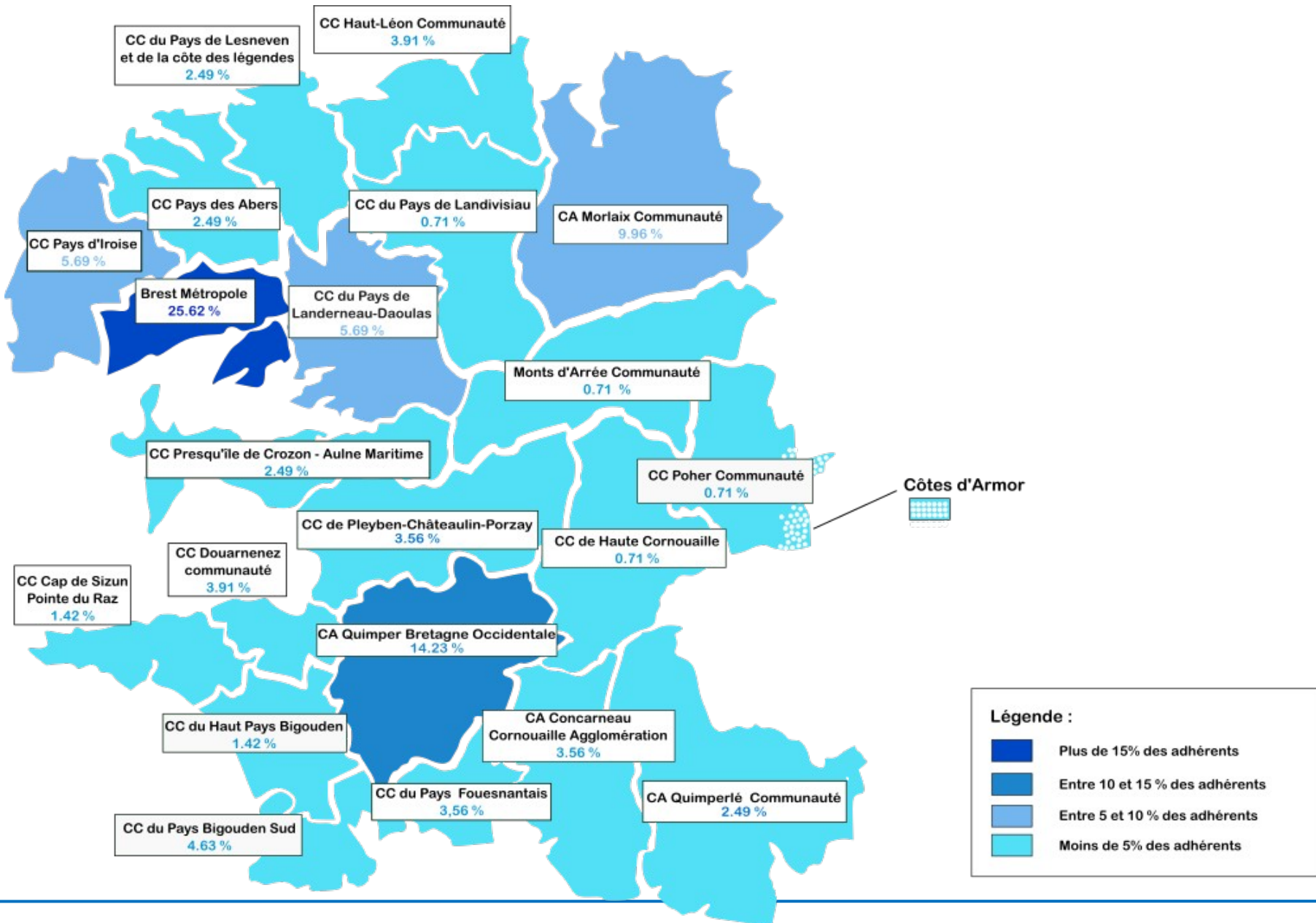


Les adhérents par territoire du Finistère (Au 31/12/2023)



Territoire	Nombre d'adhérents
Brest	125
Morlaix	46
Quimper	111

Les adhérents par EPCI du Finistère (Au 31/12/2023)



Les ACTIONS de la délégation du Finistère



L'investissement de
28 bénévoles

Inscrites dans les missions sociales de l'UNAFAM

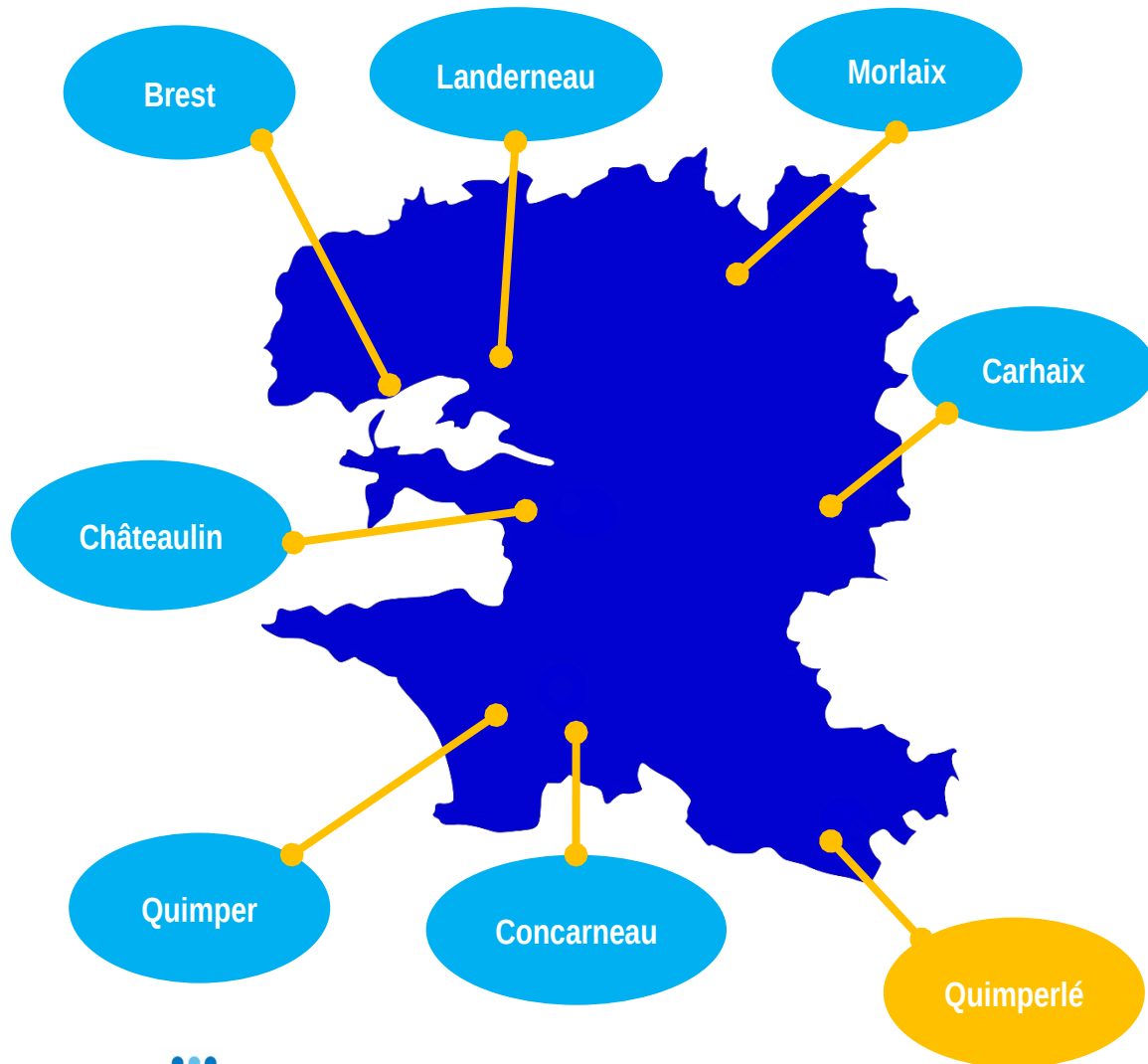
- Soutien des familles par l'accueil et l'information
- Soutien par la formation et l'entraide, groupes de parole...
- Déstigmatisation et défense des intérêts communs
- Innovations, Observations bonnes pratiques



6 650 heures
de bénévolat
4,1 ETP

39 000 km
parcourus

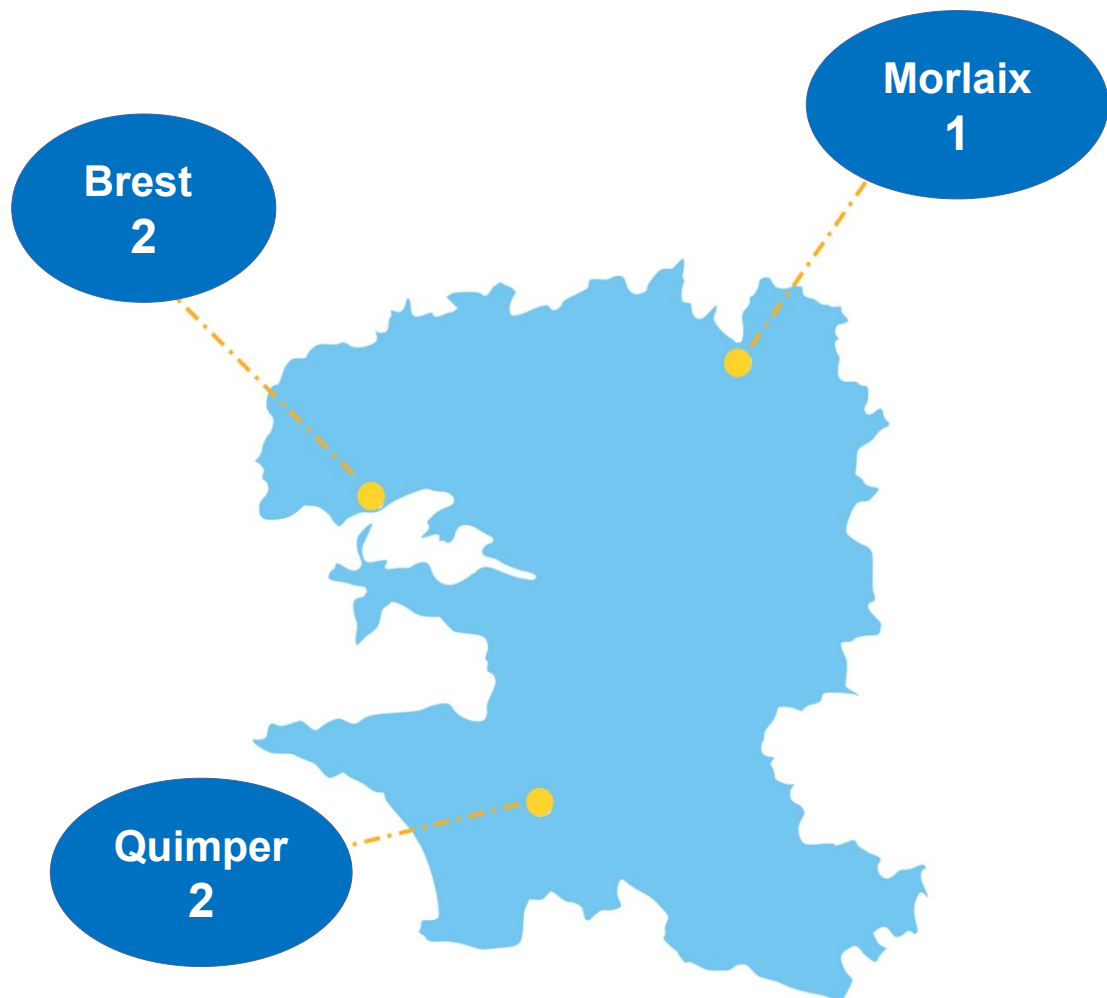
Les accueils de la délégation du Finistère



L'accueil est assuré par
des pairs bénévoles
ayant eux-mêmes dû faire face
aux troubles psychiques de leur proche.

- 9 bénévoles ayant suivi une formation spécifique sont actuellement impliqués dans la mission accueil
- 160 personnes accueillies en présentiel pour un premier entretien / **208 au total**
- **563** appels téléphoniques reçus

Les groupes de parole de la délégation du Finistère

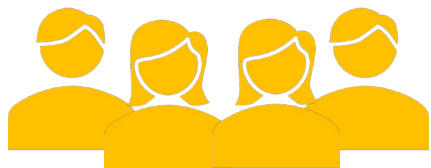


5 Groupes de parole

Animés par un(e) psychologue
et un.e bénévole

Territoire	Nombre de bénéficiaires
Brest	20
Morlaix	8
Quimper	14
TOTAL	42

Formations des familles



*Pour,
Comprendre
Mieux agir
interagir*

- Journée d'information sur les troubles psychiques

3 sessions d'une journée : 33 participants

- Ateliers Prospect

1 session de trois jours : 10 participants

- Journée après-prospect

2 sessions de un jour : 15 participants

Formations des bénévoles

En 2023, 15 bénévoles ont suivi des formations.



*Pour être,
Plus à l'aise
Plus pertinent*

Formations organisées par l'UNAFAM

- Formation initiale – 1 personnes (2 jours)
- Formation animation : 1 personne (1 Jour)
- Formation MDPH – 3 personnes (1 jour)
- Supervision / accueillants : 13 personnes (4 séances)
- Démarrage d'une formation Communication bienveillante (Unafam 29)

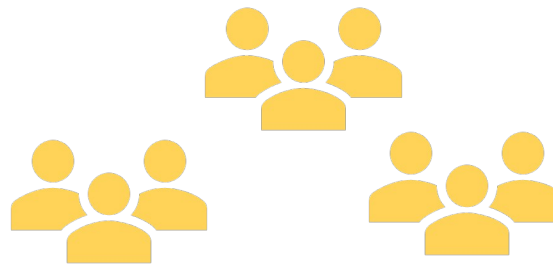
Autres formations : France Asso Santé, établissements de soins...

- RU en avant – 3 personnes
- RU en CTS – 1 personne
- Patient traceur : parcours patient (Landerneau) – 1 personne
- Dialogue ouvert en Finistère – 3 personnes

Représentations

Représentations et
groupes de travail
dans le **secteur
sanitaire**

15 titulaires
7 suppléants



56
représentations
au total

Représentations et
groupes de travail
dans le **secteur
social et médico-
social**

29 titulaires
5 suppléants

Etablissements de soins :

Commission des usagers et conseil de surveillance

La commission des usagers (CDU) a été instaurée par la loi de 2016. Elle a pour mission de veiller au respect des droits des usagers et de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'accueil des malades et de leurs proches.

Le conseil de surveillance (CS) a pour mission de se concentrer sur les orientations stratégiques et le contrôle permanent de la gestion de l'établissement.

CDU, renouvellement depuis le 01/01/2023

	En CDU	En CS
EPSM Finistère Sud	2	2
Clinique Kerfriden	2	
Clinique Pen An Dalar	2	
Hôpital Landerneau	2	
Hôpital Morlaix	1	1

Commission Départementale des Soins Psychiatriques

La **CDSP** a été créée par la loi de juin de 1990 et renommée par la loi du 5 juillet 2011.

Elle est chargée de veiller au respect des libertés individuelles et de la dignité des personnes admises aux soins sans consentement.

Elle visite des hôpitaux. Elle consulte les registres relatifs aux délais d'hospitalisation ainsi que ceux concernant la durée des mises en isolement et contention.

Elle reçoit les plaintes des hospitalisés sous contrainte et rend un rapport à l'ARS.

2 Bénévoles

Commission Territoriale de Santé CTS

« Le CTS, conseil territorial de santé est une instance qui a vocation à participer à la déclinaison du projet régional de santé et en particulier à l'organisation des parcours de santé en lien avec les professionnels du territoire »
(Site de l'ARS)

2 bénévoles

Projet Territorial de Santé Mentale PTSM

Le PTSM est un outil de déclinaison de la politique de santé mentale, élaboré à l'initiative des acteurs locaux.
Objectif : améliorer l'accès des personnes concernées à des parcours de santé et de vie de qualité, sécurisés et sans rupture.

6 bénévoles

MDPH - Maison Départementale Des Personnes Handicapées

Conseil Départemental :
tutelle administrative et financière

CDCA : Conseil Dép.Citoyenneté
Autonomie : 1 bénévole

MDPH

Commission exécutive – **COMEX**

Définit politique générale, administre la MDPH

1 bénévole

Equipe pluridisciplinaire

Evalue , propose

La Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées - **CDAPH**

Attribue les droits : notifications AEH, AAH, SAVS, SAMSAH, RQTH, PCH...

3 bénévoles

Social et médico-social :

Des bénévoles membres de Conseils d'administration

- **CCAS - Centre Communal d'Action Sociale**

1 bénévole - CCAS de Landerneau

1 bénévole – CCAS de Plomelin

- **GEM – Groupe d'Entraide Mutuelle**

1 bénévole - GEM le sympa – Morlaix

1 bénévole - GEM Le petit grain – Brest

- **Associations gestionnaires**

1 bénévole - Les genêts d'or – Morlaix

1 bénévole - Don Bosco

1 bénévole – Les papillons blancs

- **Associations tutélaires**

1 bénévole - UDAF (Union Départementale des Associations Familiales)

1 bénévole – ATP (Association Tutélaire du Ponant)

- **Collectif des associations – CAPH**

1 bénévole au bureau – 1 bénévole au conseil d'administration

CLS (Conseil Local de Santé) et CLSM (Conseil Local de Santé Mentale)

Contrat Local Santé Mentale Brest
1 bénévole titulaire + 1 suppléant

Conseil Local de Santé de Morlaix
1 bénévole titulaire + 1 suppléant

Conseil local de santé : Concarneau
1 bénévole titulaire

Conseil Local de santé : Quimper Cornouaille (QBO)
1 bénévole titulaire

Actions de communication

Notre site internet

- Régulièrement mis à jour
- Des informations et actualités à votre disposition

Bulletin 29 « LE LIEN »

- Deux numéros en 2023

SISM:

- Ciné-débat « Sur l'Adamant »
 - ❑ Morlaix - 100 participants | Quimper – 58 participants
 - ❑ Plougastel – 60 participants | Brest – 70 participants
- Ciné débat « Fréquence Julie »
 - ❑ Brest – 70 participants | Plougastel – 50 participants
- Ciné débat « L'énergie positive des Dieux »
 - ❑ Douarnenez – 90 participants
- Marché « L'arbre à projets »
 - ❑ Morlaix – 50 participants
- Bibliothèque vivante (médiathèque)
 - ❑ Quimper – 34 participants

AUTRES :

- Forum : Quimper, Concarneau, Brest...
- Radios, presse ...
- Dictée de l'Unafam Morlaix
- Etc...

Bilan comptable

BILAN COMPTABLE 2023

- **VOTE des COMPTES 2023 de l'UNAFAM** (siège et ensembles des délégations départementales et régionales) :

ASSEMBLEE GENERALE qui se tiendra en **JUIN 2024 à Paris.**

- **Comptes 2023 de la délégation départementale du FINISTERE (DD 29)** vérifiés par le comptable et validés par les commissaires aux comptes.

- **TOTAL du BILAN 2023 de la DD 29 : 26 110,37 €** (contre 19 929 € en 2022)

- **Le compte de résultat 2023 de la DD 29** s'établit comme suit :

- Produits : 32 617,25 €, (21834,62 € en 2022)
- Charges : 28 338,31 €, (21 961,74 € en 2022)

- **Résultat comptable 2023 : 4 278,94 €**

- *(NB : inclu l'aide CD-Crédit Mutuel de 3 500 € qui sera réellement utilisée en 2024)*

- Les **disponibilités en banque** s'élèvent à 19 607,68 € au 31/12/23 (dont 4 485 € de chèques et virements émis non débités à la clôture, 2 855 € de fonds dédiés reportés),

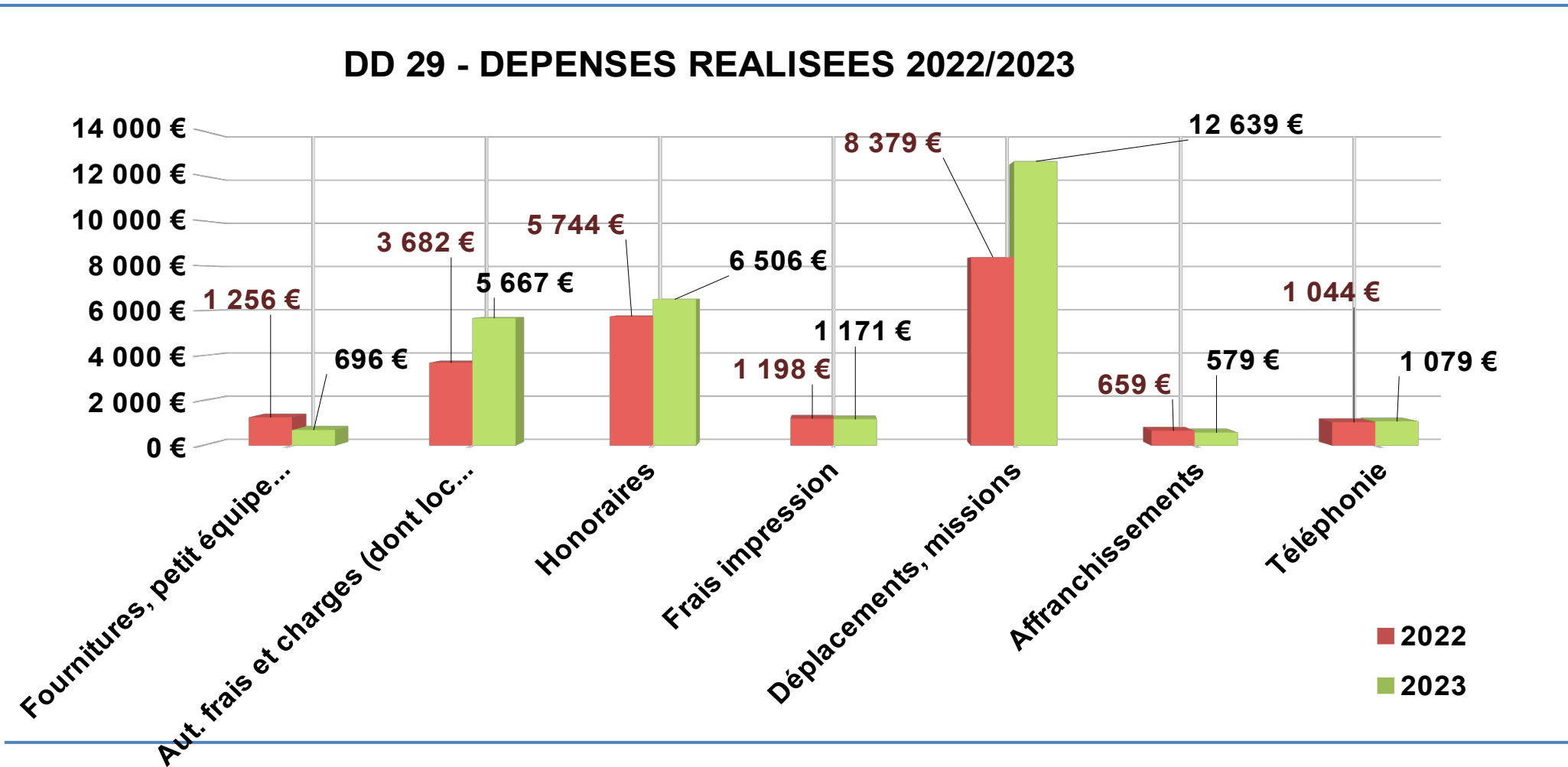
CHARGES 2023

Les dépenses sont totalisées à **28 338,31 €** (contre 21 961,74 € en 2022, soit + 29 %)
Taux de réalisation par rapport au budget prévisionnel de 142,69 %.

Les prévisions de dépenses sont dépassées, notamment du fait :

- Hausse des locations de salles pour réunions : 1 207 E (contre 950 E en 2022)
- Hausse des honoraires de psychologues : 6 506 E (contre 5 744 E en 2022)
- Hausse des frais de missions et déplacements : 12 639 E (contre 8 379 E en 2022)
- 2 635 € de subventions affectées (ville de Brest et FDVA) sont reportés en 2024

CHARGES 2023



PRODUITS 2023

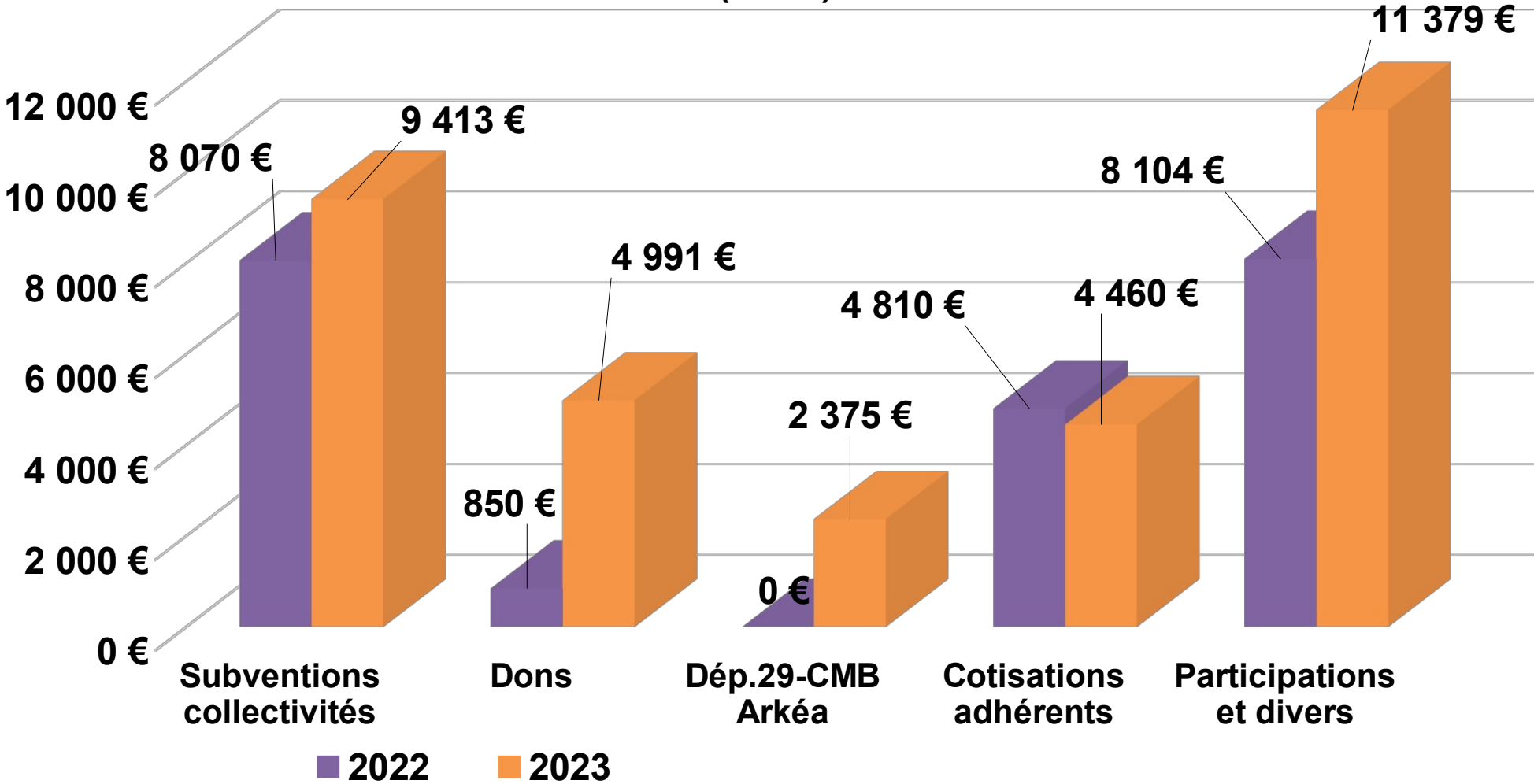
Les recettes sont totalisées à **32 617,25 €**, contre 21 834,62 € en 2022, soit + 49,38 %.
Taux de réalisation par rapport au budget prévisionnel de 164,23 %.

Les prévisions budgétaires sont dépassées, notamment, du fait :

- Une subvention Région FDVA pour une formation de bénévoles : 1 620 E
- Une subvention de la Ville de Brest pour les GdP en hausse (2 400 E)
- Une subvention de la Ville de Brest non affectée versée fin 12/23 : 1 000 E
- Financement du Département 29-CMB Arkéa pour un week-end répit 2023 dédié aux aidants : 2 375 E + 3 325 E pour le we répit 2024.
- Participations au week-end répit, à la sortie annuelle et à la Dictée de Morlaix : 1 634 E
- Dons reçus de particuliers pour 953 €.

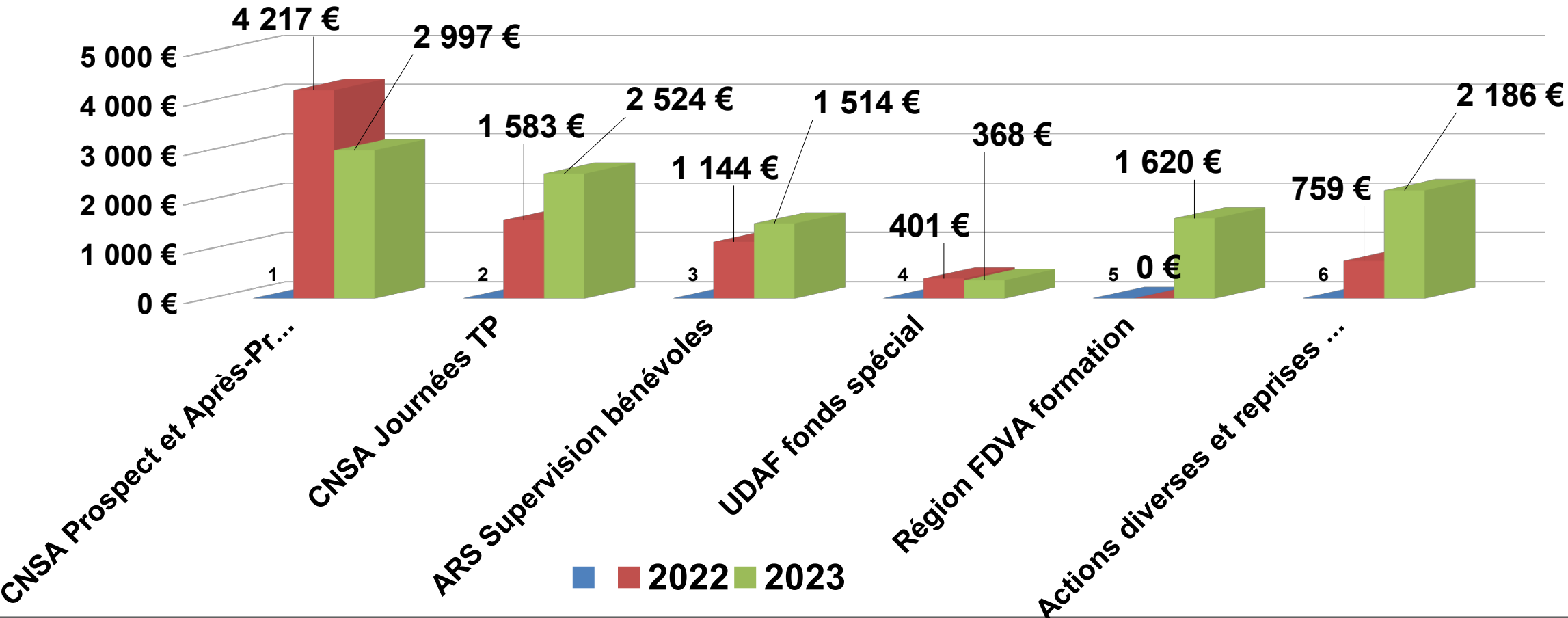
BILAN COMPTABLE 2023

DD 29 - RECETTES REALISEES 2022/2023
(Total)



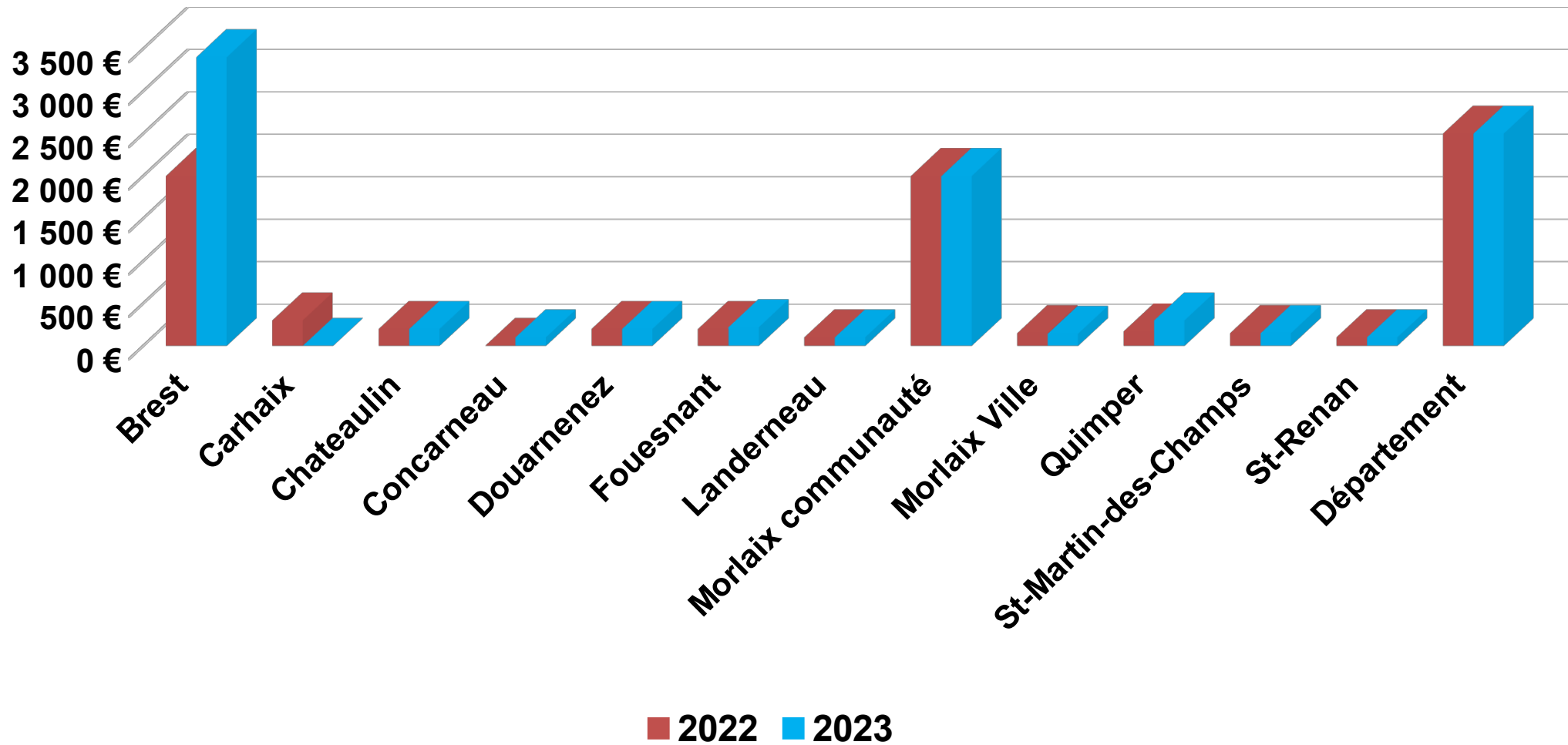
BILAN COMPTABLE 2023

DD29 - PARTICIPATIONS ET AUTRES RECETTES 2022 et 2023 (Détail)



BILAN COMPTABLE 2023

SUBVENTIONS RECUES des COLLECTIVITES en 2022 et 2023



Orientations - Perspectives

Conclusions – nouveautés 2023

Accueil des familles dans les établissements de soins :

- Les formations BREF
- Les espaces familles

L'appui du CREFAP, vers les établissements :

- Afin de mettre en place et renforcer les dispositifs ci-dessus

Des nouvelles actions vers les familles de la part de UNAFAM-29 :

- Proposer un weekend répit : 24-25-26 mai
- Les groupes d'entraides familles
- Participation à KerAidants : plate forme d'aides aux aidants

Actions et perspectives

Pour 2024, à l'échelon de l'UNAFAM 29 :

Poursuivre les missions sociales de l'UNAFAM :

- **Accueillir et accompagner** les familles et être vigilants sur le **respect des droits des personnes** et des proches, tant dans le domaine sanitaire, médico-social que social pour améliorer leur chance de construire un **parcours de soins et de vie** sans ruptures.

Avec une vigilance particulière à :

- l'accueil et la prise en compte des familles par les équipes de soins : **triple alliance thérapeutique**
- le développement de l'Education Thérapeutique du Patient et de la **Réhabilitation psychosociale**

Renforcer notre organisation :

- **Accueillir et former de nouveaux bénévoles** : l'information et la formation des bénévoles est une condition indispensable à leur engagement et à leur envie de s'investir dans des responsabilités.
- **Proposer un week-end répit** aux adhérents et bénévoles

Des nouveautés :

- Poursuivre, développer le soutien et l'information des familles : **groupes d'entraide familles** par territoire.
- Développer de nouvelles formations à destination des familles : « Mieux accompagner mon proche vivant avec une schizophrénie », « mieux communiquer avec mon proche vivant avec une bipolarité ».

Devenez bénévoles !

Vous avez un peu de temps libre, la volonté d'améliorer le parcours de vie des personnes malades psychiques,
venez renforcer notre équipe !

L'UNAFAM vous proposera diverses formations.

29@unafam.org

07 88 17 72 32

Site internet –

Rubriques nationales -

Espace départemental

<https://www.unafam.org> - <https://www.unafam.org/finistere>

Merci de votre attention

> 20 avril 14h, Quimper : SAVS, Samsah

> 24 mai 18h, Logonna daoulas : accueil weekend répit

A suivre

**« Préparer l'après-soi – successions, patrimoine -
comment protéger nos proches ? »**

Maître MALLEGOL